



Madame Roselyne BACHELOT
Ministre de la Culture et de la
communication
3 rue de Valois
75001 PARIS

Madame Florence PARLY
Ministre des Armées
14 rue Saint-Dominique
75700 PARIS 07 SP

Madame Jacqueline GOURAULT
Ministre de la cohésion des
territoires et des relations avec les
collectivités
72 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 15 mars 2021

LRAR n° 1A 186 890 4667 7

Objet : Demande de placement sous instance de classement des casernes Miribel de Verdun et Gudin de Montargis et avenir du patrimoine militaire désaffecté

Mesdames les Ministres,

Nos associations se préoccupent de deux permis de démolir concernant respectivement la caserne Miribel de Verdun (Meuse) et la caserne Gudin de Montargis (Loiret), beaux exemples d'architecture publique de la IIIe République.

Ces dossiers sont concernés par **différentes politiques ministérielles aujourd'hui cloisonnées** - valorisation de l'immobilier militaire, protection du patrimoine et politique de la ville - ce qui nous conduit à solliciter une coordination de vos actions respectives.

Les casernes Miribel et Gudin, cédées respectivement par l'État aux communes de Verdun et de Montargis, possèdent de belles façades à l'ordonnement rythmé par des encadrements de brique et pierre, caractéristiques de leur époque. Leur monumentalité, jointe à différents détails architecturaux,

en rendent la préservation désirable. Le corps central et la toiture mansardée de la caserne de Verdun sont remarquables (un premier projet municipal avait d'ailleurs souhaité l'épargner). Le bâtiment central de la caserne Gudin de Montargis, surmonté d'une horloge monumentale, présente, lui aussi, un intérêt indéniable (et devait d'ailleurs être protégé dans un projet de ZPPAUP en 2009).

Ces casernes célèbrent en outre la mémoire d'importants acteurs de l'histoire militaire, le général Charles Étienne Gudin (1768-1812), né à Montargis, soldat de la Révolution et de l'Empire, mort pendant la campagne de Russie, dont la sépulture a été retrouvée en 2019 à Smolensk et qui **sera inhumé aux Invalides le 5 mai prochain**, jour du bicentenaire de la mort de Napoléon 1er ; le général Joseph de Miribel (1831-1893), ayant participé aux campagnes d'Italie, du Mexique et de Crimée et à la défense de Paris sous le Second Empire.

De surcroît, les places d'armes et espaces arborés qui accompagnent ces bâtiments en font des ensembles structurants pour les villes concernées, offrant des promenades, des perspectives et l'agrément d'arbres matures.

Les casernes sont, en outre, des bâtiments peu contraignants en termes de projets de reconversion. En effet, leurs intérieurs se prêtent à tout type de modification, les volumes disponibles permettant d'envisager une grande variété d'usages : logements privés locatifs, logements sociaux, résidences pour personnes âgées, équipements publics tels que bibliothèques, espaces associatifs etc...

Des exemples convaincants de reconversion existent d'ailleurs : caserne Schramm d'Arras, monument historique réhabilité en logements locatifs ; caserne Du Guesclin à Dinan, reconvertie en hôtel ; caserne Bonne de Grenoble, transformée en éco-quartier composé de logements et d'une galerie commerciale ; caserne Paixhans du Mans, aménagée en pôle administratif, etc.

Compte-tenu de leur état de conservation satisfaisant et de leur intérêt architectural, de leur caractère structurant pour l'urbanisme et des aménités fournies par leurs espaces arborés, **nous souhaitons que ces deux casernes soient placées, avec leurs dépendances, sous le régime de l'instance de classement** afin d'ouvrir une période de réflexion d'un an permettant de définir, de concert avec les collectivités concernées, un projet patrimonial satisfaisant.

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que des crédits d'État ont été alloués, dans le **cadre du programme « Action cœur de ville »**, aux projets destructeurs actuels. Pourtant, les cinq axes définis à cet effet - dont le quatrième requiert la « mise en valeur de l'espace public et du patrimoine » - plaident tous pour la conservation de ces édifices. Il ne s'agit pas d'ajouter de nouvelles démolitions à celles déjà réalisées dans le cadre de projets « Action cœur de ville », notamment à Saint-Dizier, Prades ou Dunkerque. Le « fonds pour le recyclage des friches » du plan de relance, également mobilisé, ne nous semble pas plus destiné à permettre la démolition de tels ensembles urbains.

Une protection au titre des monuments historiques permettrait, en outre, d'envisager un autre modèle économique que celui de la démolition-reconstruction et à des promoteurs spécialisés d'intervenir. Autant nous sommes hostiles à la vente à la découpe défiscalisée de châteaux ou d'hôtels particuliers, autant celle de vastes bâtiments militaires désaffectés est à encourager.

Au-delà de la protection des casernes Miribel et Gudin, il nous semble urgent d'engager une réflexion de fond sur **l'avenir du patrimoine militaire désaffecté**, qui ne saurait être assimilé à de simples « friches » urbaines. Dans le contexte actuel, qui voit la fermeture de nombreuses garnisons de centre-ville, définir en amont les conditions patrimoniales de cession des infrastructures concernées - dont certaines sont des dépendances de Domaines Nationaux - est plus que jamais nécessaire.

Ces installations, émaillant le territoire français, ont marqué l'histoire des villes et de leurs habitants. Elles sont aujourd'hui autant d'opportunités d'aménagements enracinés et d'aménités pour nos centres-villes.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de notre haute considération.

Julien LACAZE
Président de Sites & Monuments – SPPEF

A handwritten signature in blue ink, reading "Julien Lacaze", with a long horizontal flourish underneath.

Alphonse PROFFIT
Président d'ECM – incubateur du collectif
SauvonsGudin

A handwritten signature in black ink, reading "A. Proffit", with a long horizontal flourish underneath.

Jean-Marie MEUNIER
Président de l'association Verdun-Miribel

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Marie Meunier", with a long horizontal flourish underneath.